

Ministère du Procureur général

Document d'information sur le budget des dépenses 2016-2017

Ministère du Procureur général



ISSN # 2369-2243

This document is also available in English.

Table des matières

Partie 1 : Plan publié 2016–2017

Vue d'ensemble du ministère

Organigramme

Lois administrées par le ministère du Procureur général

Organismes, conseils et commissions qui relèvent du ministère

Information financière du ministère

Annexe : Rapport annuel 2015–2016

Partie 1 : Plan publié 2016–2017

Vue d'ensemble du ministère

Mandat

Le ministère du Procureur général administre le système de justice afin de protéger le public et d'assurer le respect de la règle de droit au gouvernement. Pour ce faire, le ministère favorise un environnement inclusif qui repose sur les principes d'excellence dans les services, d'accès à la justice, d'obligation de rendre des comptes, d'innovation et de sensibilité aux divers besoins de la population ontarienne.

Contribution du ministère aux engagements prioritaires

Le plan stratégique quinquennal ministériel établit les objectifs et les priorités qui orientent les mesures prises par le ministère en 2016–2017 en vue de l'exécution de son mandat. Le plan stratégique contribue à faire en sorte que tous les employés tendent vers des buts communs à long terme, peu importe la division pour laquelle ils travaillent, leur emplacement et leur poste.

En 2016–2017, le ministère continuera la mise en œuvre des priorités établie dans le plan stratégique :

- moderniser et simplifier les procédés et la technologie connexe tout en maintenant les fonctions de base du ministère;
- élaborer et maintenir en poste une main-d'œuvre qualifiée et motivée;
- promouvoir l'obligation de rendre des comptes et l'optimisation des ressources.

Notre vision

Un système de justice innovant, durable et sensible qui inspire confiance au public et prône la primauté du droit.

Notre mission

La mission du ministère du Procureur général est d'administrer le système de justice, de protéger le public et d'assurer le respect de la règle de droit au gouvernement. Nous accomplissons cette mission en favorisant un environnement inclusif qui repose sur les principes d'excellence dans les services, d'accès à la justice, d'obligation de rendre des comptes, d'innovation et de sensibilité aux besoins changeants de la population ontarienne.

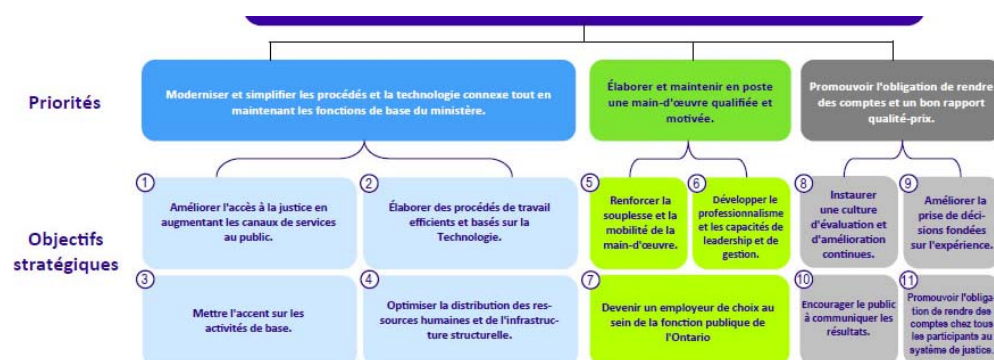


Figure 1 : Aperçu du Plan stratégique 2014-2019 du ministère du Procureur général

Le ministère du Procureur général en chiffres

- quelque 8 000 employés
- 1 700 avocates et avocats
- applique quelque 150 lois
- gère plus de 600 magistrats dans toute la province
- administre 161 tribunaux contenant environ 775 salles d'audience
- assure la supervision de 6 organismes non décisionnels et de 18 tribunaux décisionnels

Programmes du ministère

En 2016–2017, le ministère mettra en œuvre de nombreuses initiatives qui reflètent les priorités de son plan stratégique et qui l'aideront à tenir les engagements pris dans le cadre de son mandat.

Modernisation et rationalisation

Édifier un système de justice plus accessible

Afin qu'il puisse croître, évoluer au fil du temps et édifier un système de justice solide et efficace pour l'ensemble de la population ontarienne, le ministère examine les moyens de rendre ses services plus abordables, pratiques et modernes.

Élargissement de la gamme des services offerts en ligne

La modernisation du ministère passe d'abord par l'adaptation aux nouvelles technologies en vue d'améliorer les processus et les services.

Au printemps et à l'été 2016, le ministère mettra en œuvre quatre grandes initiatives :

1. **Service de dépôt électronique de la Cour des petites créances** : Après le succès du service de dépôt électronique de la Cour des petites créances pour des montants fixes en 2014-2015, le ministère acceptera bientôt les dépôts électroniques de demandes concernant des montants non déterminés (p. ex., dommages causés à des biens ou lésions corporelles).
2. **Service des pensions alimentaires pour enfants en ligne** : élaboré en partenariat avec le ministère des Finances, le ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs et le ministère des Services sociaux et communautaires, le nouveau service du gouvernement offre aux parents un moyen facile d'établir ou de modifier en ligne des pensions alimentaires pour enfants sans avoir recours à des procédures judiciaires.
3. **Système de suivi des mandats de perquisition** : En 2015, le ministère a lancé un projet pilote de suivi des mandats de perquisition grâce auquel les tribunaux à Toronto pouvaient facilement chercher les mandats classés dans la région et déterminer leur lieu. L'outil a été déployé à l'échelle de la province le 1^{er} mars 2016.
4. **Système de prestation électronique des services des procureurs de la Couronne** : En 2015-2016, un nouveau système de gestion des cas de la Couronne, conçu et élaboré par les procureurs de la Couronne, a été lancé à Toronto, Durham, London, Ottawa, Windsor, Kingston et Chatham-Kent. Le ministère continue de collaborer avec les services de police et les partenaires du secteur des technologies afin de déterminer d'autres emplacements pour déployer le système de prestation électronique des services des procureurs de la Couronne. Environ 70 % de toutes les poursuites criminelles en Ontario seront gérées au moyen du nouveau système d'ici 2017.

Collaboration avec les partenaires du secteur de la justice

La collaboration est essentielle pour concrétiser la vision du ministère, à savoir un système judiciaire amélioré. Les progrès réalisés jusqu'ici témoignent du fait que les idées les plus innovatrices et les plus pratiques surgissent lorsque les gens discutent de leurs défis communs et qu'ils trouvent ensemble des possibilités et des solutions.

Table ronde du secteur de la justice : En 2015, dans le cadre des réunions de la table ronde, les principaux dirigeants et experts du secteur de la justice se sont réunis pour trouver des façons d'améliorer l'accès à la justice au sein des systèmes de droit de la famille et de droit criminel. Forte de son succès, la Table ronde de la justice de la Procureure générale se réunira une dernière fois au printemps. Les discussions devraient porter principalement sur les façons d'améliorer l'accès à la justice pour les personnes ayant des troubles de santé mentale dans le système de justice pénale. Elles traiteront aussi de l'utilisation de la technologie pour moderniser et simplifier les procédures judiciaires dans le système de justice familiale, y compris des règles et des formules en matière de droit de la famille.

Comité de modernisation du système de justice pénale de la Cour de justice de l'Ontario : Coprésidé par la juge en chef Lise Maisonneuve et par le sous-procureur général Patrick Monahan, le comité continue d'aller de l'avant avec des initiatives qui permettront :

- d'améliorer l'accès à l'information pour l'accusé;
- de favoriser une meilleure gestion des cas judiciaires;
- d'accroître la responsabilité des parties quant à l'importance et à la rapidité des progrès réalisés lors des comparutions portant sur la mise en liberté sous caution ou celles à date fixe;
- de continuer d'améliorer l'accès à la justice grâce à l'utilisation adéquate de la technologie;
- de faciliter la coordination et la collaboration au sein du secteur de la justice dans le cadre de la modernisation du système de justice pénale.

Le comité prépare déjà ces initiatives et prévoit les déployer au début de 2016.

Accès à l'aide juridique amélioré

En 2016, l'Ontario haussera le seuil d'admissibilité à l'aide juridique de 6 %. Cette hausse, la troisième en trois ans, est rendue possible grâce à un investissement de 48,81 millions de dollars dans le système d'aide juridique pour l'exercice 2016-2017. Les trois hausses réunies devraient permettre d'augmenter de 385 310 le nombre de personnes à faible revenu en Ontario ayant droit à l'aide juridique.

Réforme du système de justice familiale

Le ministère continue de travailler à renforcer le système de justice familiale, à le rendre plus facile à utiliser, plus abordable et moins conflictuel.

Consultation en matière de droit de la famille et rapports connexes : L'Ontario et le Barreau du Haut-Canada parrainent une consultation publique pour étudier la possibilité de permettre à des personnes autres que des avocats d'offrir des services juridiques liés au droit de la famille (p. ex., parajuristes, commis aux services juridiques, étudiants en droit). Cette consultation devrait se terminer en avril 2016. L'honorable juge Annemarie E. Bonkalo, qui dirige la consultation et l'examen subséquent, devrait présenter son rapport final à la procureure générale et au Barreau du Haut-Canada d'ici le 15 septembre 2016.

Cour de la famille : Le ministère maintient son engagement à collaborer avec le gouvernement fédéral pour augmenter le nombre de cours de la famille en Ontario. Les cours de la famille permettent d'entendre toutes les affaires de droit de la famille, que ce soit en vertu des lois provinciales ou des lois fédérales, au sein d'un seul et même tribunal.

Meilleur soutien aux victimes d'actes criminels et aux personnes vulnérables

Le ministère continue d'appuyer le ***Plan d'action pour mettre fin à la violence et au harcèlement sexuels*** du gouvernement. Le plan décrit les mesures concrètes que prendra le gouvernement pour aider à prévenir la violence et le harcèlement à caractère sexuel ainsi que pour mieux adapter le système de justice aux besoins des victimes.

Au printemps 2016, le ministère lancera un programme pilote visant à offrir des conseils juridiques gratuits et confidentiels aux victimes d'agression sexuelle. Les victimes des régions où sera déployé le programme pilote, c'est-à-dire Toronto, Ottawa et Thunder

Bay, auront accès à des conseils juridiques gratuits en tout temps à la suite de l'incident, en plus de la gamme complète de services déjà offerts partout dans la province par l'intermédiaire du Programme d'aide aux victimes et aux témoins.

Mieux subvenir aux besoins des peuples autochtones

Pas à pas ensemble : La stratégie de l'Ontario contre la violence envers les femmes autochtones : Au début de 2016, le gouvernement de l'Ontario a mis en place une stratégie qui établit des mesures visant à prévenir la violence faite aux femmes autochtones et à en réduire les répercussions sur les jeunes, les familles et les communautés. En 2016–2017, le ministère appuiera cette stratégie en formant les procureurs de la Couronne, en améliorant les services aux victimes autochtones existants et en élaborant de nouveaux programmes propres aux autochtones pour les contrevenants dans les cas de violence conjugale.

Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées : La deuxième table ronde nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées s'est tenue en mars 2016 à Winnipeg, au Manitoba. Le gouvernement de l'Ontario coordonnera l'élaboration des travaux liés à la deuxième table ronde nationale, en plus de coordonner la campagne nationale de sensibilisation du public.

Amélioration de l'efficacité du système de justice

En plus des efforts qu'il déploie pour améliorer l'accessibilité du système de justice, le ministère doit répondre à la demande croissante de services dans un climat économique difficile, par exemple en ajustant les processus internes afin qu'ils soient plus efficaces.

En 2016–2017, le ministère continuera d'étudier de nouveaux modèles pour la prestation de certains services aux tribunaux. Par exemple :

Services d'exécution en matière civile : à la suite des consultations publiques qui se sont terminées à l'hiver 2016, le ministère tiendra compte, dans le cadre de son examen continu, de toutes les observations reçues pour déterminer la possibilité d'offrir des services d'exécution en matière civile par l'intermédiaire d'un organisme d'application délégué ou d'un fournisseur de services privé local plutôt que d'agents

publics d'exécution des actes de procédure. L'objectif est de mettre en place un processus plus rapide et plus efficace de l'exécution des ordonnances des tribunaux, qui donne accès à un plus grand nombre d'agents d'exécution en plus de réduire les coûts.

Infrastructure judiciaire viable

Le ministère collabore également avec Infrastructure Ontario à plusieurs grands projets pour s'assurer que l'infrastructure judiciaire de l'Ontario est moderne et efficace. Par exemple :

Projet de partage des locaux pour les tribunaux décisionnels : à partir de septembre 2016, les tribunaux décisionnels de Toronto qui se classent dans certaines catégories seront regroupés dans un immeuble situé au 25, rue Grosvenor, à Toronto. Tribunaux de justice sociale de l'Ontario, à l'exception de la Commission de la location immobilière (Sud de Toronto), sera le premier à déménager en septembre 2016. Tribunaux de la sécurité, des appels en matière de permis et des normes Ontario déménagera en décembre 2017.

Palais de justice de Toronto : Le projet de nouveau palais de justice de Toronto se poursuit. Lorsque les étapes liées à la planification, à la conception et à la conformité seront terminées, le ministère du Procureur général et Infrastructure Ontario publieront une demande de qualification en vue de former une équipe chargée de la conception, de la construction, du financement et de l'entretien du palais de justice. La demande de qualification devrait être publiée au printemps 2016.

Autres initiatives

Établissement d'un bureau de la lutte contre la fraude grave : Afin de lutter contre la fraude et de réduire les taux d'assurance que paient les consommateurs, le ministère du Procureur général et le ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels continuent de travailler à la création d'un bureau de la lutte contre la fraude grave. Sur la recommandation d'un groupe de travail spécial dirigé par l'honorable Stephen Goudge, le bureau de la lutte contre la fraude grave mènera avec efficacité des enquêtes sur les fraudes et intentera des poursuites en Ontario, en se concentrant sur les fraudes en matière d'assurance-automobile.

Examen du programme d'analyse capillaire de Motherisk et Commission

Motherisk : Le travail est en cours à la Commission Motherisk. Au cours des deux prochaines années, la commissaire Judith C. Beaman dirigera un examen et mettra sur pied un centre de ressources qui fournira des services juridiques, du counseling et d'autres formes de soutien aux personnes concernées par des affaires de protection de l'enfance qui pourraient avoir été touchées par le manque de fiabilité des analyses du laboratoire Motherisk.

Examen de la *Loi sur le privilège dans l'industrie de la construction* : Bruce Reynolds, l'avocat externe qui dirige l'examen de la *Loi sur le privilège dans l'industrie de la construction*, devrait déposer son rapport final en avril 2016. Le rapport présentera des façons de régler les problèmes de paiement dans le secteur de la construction.

Perfectionnement et maintien en poste d'une main-d'œuvre qualifiée et motivée

En 2016–2017, le ministère du Procureur général continuera de déployer sa stratégie pour la gestion du talent. Celle-ci prévoira les exigences de travail et les compétences nécessaires pour aider les employés à faire correspondre leurs objectifs de carrière avec les besoins du marché du travail en plus d'aider les gestionnaires à déterminer les postes qui nécessiteront de la formation professionnelle interne.

Chaque division analyse ses parcours de carrière uniques et la façon de développer les compétences de ses employés en vue de les préparer à occuper des postes de niveau supérieur. Parmi les initiatives, citons les discussions sur les talents et la carrière, les plans d'apprentissage, le mentorat, l'encadrement, la formation en matière de leadership et les affectations de perfectionnement.

Promotion de l'obligation de rendre des comptes et de l'optimisation des ressources

En 2016–2017, le ministère réitère ses engagements pris dans le cadre de l'Initiative pour un gouvernement ouvert, comme prévu dans son plan d'action de 2015 pour l'accès aux données du secteur de la justice.

D'ici l'automne 2016, le ministère souhaite créer un protocole et un mécanisme pour recueillir et publier les données à forte demande afin de les rendre accessibles au public, ainsi que d'autres mesures favorisant une culture d'ouverture et de transparence à l'échelle du ministère et du secteur de la justice en général.

Organigramme

Ceci est une version texte d'un organigramme pour le ministère du Procureur général en date du 22 février 2016. Le graphique montre la structure hiérarchique avec le niveau supérieur attribué à la procureure générale.

1. **Procureure générale - Madeleine Meilleur**

1. **Sous-procureur général - Patrick Monahan**

1. Groupe de trois Avocates auprès du sous-procureur général
 1. Attachée de direction et avocate auprès du sous-procureur général (intérimaire) - Marie Irvine
 2. Avocate auprès du sous-procureur général (intérimaire) - Jane Marshall
 3. Avocate auprès du sous-procureur général (intérimaire) - Linda Shin
2. Directrice des **communications** - Marianne Summers

1. **Sous-procureure générale adjointe, Services aux tribunaux – Sheila Bristo**

1. Directeur de la planification interne (intérimaire) - Brian Garrah
2. Groupe de 7 Directeurs et directrices de l'administration des tribunaux
 1. Toronto - Beverly Leonard
 2. Centre-Est - Sarina Kashak
 3. Est - Danielle Manton
 4. Centre-Ouest - Pauline Mousticalis
 5. Ouest - Samantha Poisson
 6. Nord-Ouest - Cathy Kulos
 7. Nord-Ouest- Jo Dee Kamm
3. Directrice des politiques et des programmes relatifs à la LIP et au droit criminel - Diana Hunt

4. Directrice des politiques et des programmes en matière de droit civil et de la famille (intérimaire) - Vaia Pappas
5. Avocate directrice, Cour de justice de l'Ontario (CJO) - Lori Newton
6. Avocate principale, Cour d'appel (intérimaire) - Alison Warner
7. Avocate directrice, Cour supérieure de justice (CSJ) - Roslyn J. Levine

2. Sous-procureur général adjoint, Droit criminel - James Cornish

1. Directrice, Centre de gestion des opérations stratégiques (SGOS) - Tammy Browes-Bugden
2. Directeur, Bureau des avocats de la Couronne, Droit criminel - Howard Leibovich
3. Directeur, Lutte contre les bandes criminalisées et les armes à feu - Fred Braley
4. Directeur, Initiatives stratégiques pour les procureur(e)s de la Couronne - Mark Saltmarsh
5. Directeur, Enquêtes importantes - James M. Stewart
6. Groupe de 6 Directeurs et directrices des procureur(e)s de la Couronne
 1. Toronto - Andrew Locke
 2. Centre-Est - John Sotirakos
 3. Est - Hilary McCormack
 4. Centre-Ouest - Lowell Hunking
 5. Ouest - Lowell Hunking
 6. Nord - John Luczak

3. Sous-procureure générale adjointe (intérimaire), Division de la modernisation - Lynn Norris

1. Directrice générale, Innovation – Meredith Brown
 1. Directeur, Activités stratégiques (intérimaire) - Christopher Johns

2. Directrice, Direction de la gestion des projets – Maura Dales

2. Directrice, Direction de l'analytique (intérimaire) – Susan Kyle

3. Directrice, Modernisation du système de justice pénale (intérimaire) – Michael Waby

**4. Sous-procureure générale adjointe, Division du droit civil -
Malliha Wilson**

1. Directeur, Bureau des avocats de la Couronne, Droit Civil - Troy Harrison

2. Avocat en chef, Droit constitutionnel - Michel Hélie

3. Directrice, Direction des services de soutien aux services -
Suzanna Birchwood

4. Directeur de portefeuille (Services Gouvernementaux/sociaux) –
David Costen

1. Groupe de 6 Directeurs et directrices, Services juridiques

1. EDU/MFCU - Prabhu Rajan

2. MACICI & MSGSC - Fateh Salim

3. TBS - Sean Kearney

4. MFO - Michael Waterston (intérimaire)

5. MEN & MDEEI/MRI - Carlyn Calwell

6. MAML - Joanne Davies

5. Directrice de portefeuille (Services publics locaux/directs)
(intérimaire) - Julia Evans

1. Groupe de 7 Directeurs et directrices, Services juridiques

1. RCIA - Tom Schneider (intérimaire)

2. BOF - Shannon Chace (intérimaire)

3. MTO - Mary Gersht

4. MSSC/MSEJ - Diane Zimnica

5. PPAGS/MTCS - Peter Spencer (intérimaire)

6. FSCO - Michael Doi

7. MSSLD - Janice Crawford

6. Directrice de portefeuille (Ressources et économie) - Jane Mallen

1. Groupe de 8 Directeurs et directrices, Services juridiques

1. MEACC- Halyna Perun

2. MRNF- Leith Hunter

3. MAA- Raj Dhir

4. MAAARO- Jeff Schelling

5. MSCSC- Brian Loewen

6. Agencies(ORGANISMES – CCC, BCCI, CCOP, RLISS) - Jeff Simser

7. MDT- Bridget Lynett

8. MDNM- Andrew Macdonald

5. Premier conseiller législatif - Mark Spakowski

6. Sous-procureure générale adjointe, Division des services aux personnes vulnérables – Juanita Dobson

1. Directrice, Programmes et développement communautaires, Secrétariat ontarien des services aux victimes - Linda Haldenby

2. Directeur, Programmes et développement communautaires, Secrétariat ontarien des services aux victimes (non désigné)

3. Avocate des enfants - Lucy McSweeney

4. Tuteur et curateur public - Ken Goodman

1. Directrice générale des finances - Joy Stevenson

2. Directrice, Services à la clientèle - Tanya Weber-Kinch

7. Sous-procureur général adjoint / DGA, Gestion des services ministériels - Dante Pontone

1. Directeur, Planification des activités et du budget - Jatinder Singh
2. Directrice, Unité des activités stratégiques des ressources humaines - Barbara Ross
 1. Chef, Continuité des activités et gestion des situations d'urgence - Megan Dykie
3. Directrice, Direction de la gestion des installations - Susan Patterson
4. Directeur, Bureau de la sécurité pour le secteur de la justice - Matt Crone
5. Coordinatrice, Accès à l'information - Enza Rangone*
6. Coordinatrice, Services en français - Sabine Derbier*
7. Directeur, Services de vérification - David Horie*
8. **Sous-procureure générale adjointe, Division de la justice pour les Autochtones - Kimberly Murray**
 1. Directeur, Division de la justice pour les Autochtones - Kingsley Laurin
9. **Sous-procureur général adjoint, Division des politiques et de l'innovation - Irwin Glasberg**
 1. Directrice, élaboration des politiques de la justice - Andrea Strom
10. **Sous-procureur général adjoint, Division des relations avec les organismes et les tribunaux - Ali Arlani**
 1. Directrice, Direction des relations avec les organismes - Ana Kapralos
 2. Directrice, Direction des relations avec les tribunaux - Robin Dafoe
 3. Président et directeur général, Aide juridique Ontario – David Field†
 4. Régistrateur et directeur général, Commission des alcools et des jeux de l'Ontario - Jean Major†

5. Directrice générale (intérimaire), Tribunaux de justice sociale de l'Ontario - Ellen Wexler†
6. DGO, Bureau du directeur indépendant de l'examen de la police - Michael Mamot†
7. Directeur général, Unité des enquêtes - William Curtist†
8. Directrice générale (intérimaire), Tribunaux de l'environnement et de l'aménagement - Anne Marie Predko†
9. Directrice générale (intérimaire), Tribunaux de la sécurité, des appels en matière de permis et des normes - Anne Marie Predko†
10. Directrice générale (intérimaire), Commission ontarienne des droits de la personne - Dianne Carter†
11. Directrice générale, Centre ontarien d'assistance en matière de droits de la personne - Kathy Laird†
- 11. Groupement de la justice, Directeur de l'information et SMA, STJ - Robin Thompson***
 1. Responsable, Direction des solutions - Catherine Emile*

† *Indiquent un organisme indépendant.*

* *Indiquent les postes qui offrent des services au Groupement de la justice.*

Les Services technologiques pour la justice offrent leur soutien au MPG et au MSCSC, mais relèvent sur le plan hiérarchique du MSCSC.

Lois administrées par le ministère du procureur général

• Administration de la justice

- Charte de 1995 des droits des victimes d'actes criminels
- Code des droits de la personne
- Loi de 1991 sur l'arbitrage

- Loi de 1992 sur les recours collectifs
- Loi de 1997 sur la prévention et la protection contre l'incendie (articles se rapportant à la Commission de la sécurité-incendie)
- Loi de 1997 sur le programme Ontario au travail (article ayant trait au Tribunal de l'aide sociale)
- Loi de 1998 sur les services d'aide juridique
- Loi de 1999 sur la sécurité dans les rues
- Loi de 1999 sur le Tribunal d'appel en matière de permis (articles se rapportant au Tribunal d'appel en matière de permis)
- Loi de 2000 sur le Tribunal de l'environnement
- Loi de 2002 sur la prescription des actions
- Loi de 2006 sur la législation
- Loi de 2009 sur la présentation d'excuses
- Loi de 2009 sur le recouvrement du montant des dommages et du coût des soins de santé imputables au tabac
- Loi de 2009 sur les enquêtes publiques
- Loi sur l'administration de la justice
- Loi sur l'exécution forcée
- Loi sur l'exercice des compétences légales
- Loi sur l'habeas corpus
- Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels
- Loi sur la Commission de révision de l'évaluation foncière
- Loi sur la Commission des affaires municipales de l'Ontario
- Loi sur la majorité et la capacité civile
- Loi sur la mise en liberté sous caution
- Loi sur la prescription des actions relatives aux biens immeubles
- Loi sur la preuve
- Loi sur la procédure de révision judiciaire

- Loi sur la responsabilité des propriétaires de chiens
- Loi sur la Société de protection des animaux de l'Ontario, L.R.O. 1990 (articles se rapportant à la Commission d'étude des soins aux animaux)
- Loi sur le ministère des Services correctionnels (articles se rapportant à la Commission ontarienne des libérations conditionnelles)
- Loi sur le partage de la responsabilité
- Loi sur le patrimoine de l'Ontario (partie III)
- Loi sur les amendes et confiscations
- Loi sur les commissaires aux affidavits
- Loi sur les droits des aveugles
- Loi sur les enquêtes concernant les hôpitaux et les établissements de bienfaisance
- Loi sur les infractions provinciales
- Loi sur les juges de paix
- Loi sur les jurys
- Loi sur les notaires
- Loi sur les services policiers (articles se rapportant au Bureau du directeur indépendant de l'examen de la police, à la Commission civile de l'Ontario sur la police et à l'Unité des enquêtes spéciales)
- Loi sur les témoins de la Couronne
- Loi sur les tribunaux judiciaires

• **Droit de la famille**

- Loi de 2000 sur la responsabilité parentale
- Loi portant réforme du droit de l'enfance
- Loi sur le droit de la famille
- Loi sur les services à l'enfance et à la famille (articles se rapportant à la Commission de révision des services à l'enfance et à la famille et à la Commission de révision des placements sous garde)

• **Intergouvernemental**

- Loi de 1999 sur le règlement des différends internationaux relatifs aux investissements
- Loi de 1999 sur les conventions relatives à l'exécution des jugements
- Loi de 2002 sur les garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles (équipements aéronautiques)
- Loi de 2002 sur les ordonnances alimentaires d'exécution réciproque
- Loi sur l'arbitrage commercial international
- Loi sur les assignations interprovinciales
- Loi sur l'exécution réciproque de jugements
- Loi sur l'exécution réciproque de jugements (Royaume-Uni)
- Loi sur le droit de réciprocité en matière de pollution transfrontalière

• **Lois sur les biens**

- Loi sur l'entrée sans autorisation
- Loi sur l'expropriation
- Loi sur la capitalisation
- Loi sur la propriété et les droits civils
- Loi sur la responsabilité des occupants
- Loi sur le partage des biens-fonds
- Loi sur les actes translatifs de propriété et le droit des biens
- Loi sur les biens en déshérence
- Loi sur les biens immeubles des étrangers
- Loi sur les biens-fonds des organisations religieuses
- Loi sur les cessions en fraude des droits des créanciers
- Loi sur les formules abrégées de baux
- Loi sur les hypothèques
- Loi sur les maisons de jeu et de débauche

• **Réglementation du commerce**

- Loi de 1992 sur la réglementation des jeux
- Loi de 1996 sur la réglementation des alcools et des jeux et la protection du public (articles se rapportant à la Commission des alcools et des jeux de l'Ontario)
- Loi de 2000 sur le commerce électronique
- Loi de 2010 sur la médiation commerciale
- Loi de 2010 sur le désintéressement des créanciers
- Loi de 2015 sur les licences de courses de chevaux
- Loi modifiant le droit commercial
- Loi relative aux preuves littérales
- Loi sur la comptabilité des œuvres de bienfaisance
- Loi sur la conservation des documents commerciaux
- Loi sur la réduction des opérations exorbitantes
- Loi sur la vente d'objets
- Loi sur la vente en bloc
- Loi sur la vente immobilière
- Loi sur la vente internationale de marchandises
- Loi sur le prêt sur gages
- Loi sur le privilège dans l'industrie de la construction
- Loi sur le trafic des billets de spectacle
- Loi sur les contrats inexécutables
- Loi sur les débiteurs en fuite
- Loi sur les employeurs et employés
- Loi sur les frais de saisie-gagerie
- Loi sur les permis d'alcool
- Loi sur les récépissés d'entrepôt
- Loi sur les salaires

- **Réglementation des professions**

- Loi de 2004 sur l'expertise comptable
- Loi de 2010 sur les comptables agréés
- Loi de 2010 sur les comptables en management accrédités
- Loi de 2010 sur les comptables généraux accrédités
- Loi sur le Barreau
- Loi sur le protocole du barreau
- Loi sur les architectes
- Loi sur les ingénieurs
- Loi sur les procureurs

- **Obligations et immunité de la couronne**

- Loi sur l'immunité des personnes exerçant des attributions d'ordre public
- Loi sur l'ombudsman
- Loi sur le ministère du Procureur général
- Loi sur les fonctionnaires
- Loi sur les instances introduites contre la Couronne
- Loi sur les organismes de la Couronne
- Loi sur les procureurs de la Couronne

- **Successions**

- Loi de 1992 sur la prise de décisions au nom d'autrui
- Loi de 2002 sur les déclarations de décès
- Loi de 2006 sur la location à usage d'habitation (articles se rapportant à la Commission de la location immobilière)
- Loi portant réforme du droit des successions
- Loi sur l'administration des successions
- Loi sur l'administration des successions par la Couronne
- Loi sur la modification des fiducies

- Loi sur les absents
- Loi sur les dévolutions perpétuelles
- Loi sur les fiduciaires
- Loi sur les procurations Loi sur le Tuteur et curateur public
- Loi sur les substitutions immobilières
- Loi sur les successions

- **Autres**

- Loi de 1993 confirmant et corrigeant les Lois refondues
- Loi de 1994 sur l'intégrité des députés
- Loi de 1994 sur le don d'aliments
- Loi de 2000 sur l'Association ontarienne des ex-parlementaires
- Loi de 2001 sur le bon samaritain
- Loi de 2001 sur les recours civils
- Loi de 2002 interdisant les gains tirés du récit d'actes criminels
- Loi sur l'éducation (articles se rapportant au Tribunal de l'enfance en difficulté – français et anglais)
- Loi sur l'heure légale
- Loi sur la diffamation
- Loi sur la liberté religieuse
- Loi sur le Conseil exécutif
- Loi sur le lieutenant-gouverneur

- **Lois sur la démocratie**

- Loi de 2005 sur la représentation électorale
- Loi électorale
- Loi sur l'Assemblée législative
- Loi sur le financement des élections

Organismes, conseils et commissions qui relèvent du ministère

Tableau présentant les dépenses et les revenus des organismes, conseils et commissions qui relèvent du ministère pour 2014-2015 (chiffres réels) et 2015-2016 (prévisions)

Description	Prévisions 2016-2017 (comptabilité d'exercice)		Chiffres réels provisoires 2015-2016	
	Dépenses	Revenus	Dépenses	Revenus
	\$	\$	\$	\$
Commission des alcools et des jeux de l'Ontario	28 680 600	26 294 300	30 403 000	25 761 400
Tribunaux de l'environnement et de l'aménagement du territoire Ontario	17 294 000	6 032 500	17 127 200	837 500
Commission ontarienne des droits de la personne	5 652 200		5 525 600	
Centre d'assistance juridique en matière de droits de la personne	5 336 200		5 936 200	
Enquêtes publiques	1 000		333 100	
Bureau du directeur indépendant de l'examen de la police	7 070 000		6 625 000	
Aide juridique Ontario	393 359 100	50 800 000	389 219 100	50 800 000
Tribunaux de justice sociale	76 763 400	13 000 200	79 180 000	12 000 800
Tribunaux de la sécurité, des appels, en matière de permis et des normes Ontario	20 349 900	14 838 000	6 513 200	80 000
Total	554 506 400	110 965 000	540 593 000	89 479 700

* Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario.

Information financière du ministère

Tableau 1: Dépenses prévues du ministère 2016-2017

Dépenses prévues du ministère 2016-2017
Charges de fonctionnement 1 723 332 314

Charges d'immobilisations 104 181 900

Total 1 827 514 214

Tableau 2 : Sommaire – fonctionnement et immobilisations par crédit 2016-17

Sommaire – fonctionnement et immobilisations par crédit 2016-17

Crédit	Prévisions 2016-2017	Variations par rapport aux prévisions de 2015- 2016		Prévisions de 2015- 2016*	Chiffres réels provisoires 2015-2016*	Chiffres réels 2014- 2015*
	\$	\$	%	\$	\$	\$
CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'IMMOBILISATIONS						
Administration du ministère	261 559 300	22 135 900	9,2	239 423 400	228 620 200	227 837 656
Poursuites contre les criminels	269 510 900	17 391 000	6,9	252 119 900	261 802 800	262 934 204
Politiques, programmes de justice et organismes	589 833 600	24 950 300	4,4	564 883 300	575 190 200	545 331 505
Services juridiques	32 681 600	1 852 800	6,0	30 828 800	34 254 500	30 944 379
Services aux tribunaux	487 433 700	24 165 200	5,2	463 268 500	470 600 200	466 619 371
Victimes et personnes vulnérables	174 650 600	3 031 400	1,8	171 619 200	170 398 800	168 994 745
Crédit d'impôt pour contributions politiques	5 652 400	(1 277 200)	(18,4)	6 929 600	2 669 600	13 456 500
Total, y compris mandats spéciaux	1 821 322 100	92 249 400	5,3	1 729 072 700	1 743 536 300	1 716 118 360
Moins : Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
	1 821 322 100	92 249 400	5,3	1 729 072 700	1 743 536 300	1 716 118 360

**Total à voter - Charges
de fonctionnement et
d'immobilisations**

Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Crédits législatifs	6 192 114	(216 900)	(3,4)	6 409 014	31 104 368	26 080 556
Total du ministère -						
Charges de	1 827 514	92 032 500	5,3	1 735 481	1 774 640	1 742
fonctionnement et	214			714	668	198 916
d'immobilisations						
Redressement de						
consolidation et autres	40 250 000	(3 188 000)	(7,3)	43 438 000	41 884 000	40 093 142
redressements						
Total, y compris						
redressement de	1 867 764	88 844 500	5,0	1 778 919	1 816 524	1 782
consolidation et autres	214			714	668	292 058
redressements						

ACTIFS DE FONCTIONNEMENT ET BIENS IMMOBILISÉS

Administration du	1 000	(8,800)	(89,8)	9 800	9 800	17 494
ministère						
Poursuites contre les	1 000	(1,431,100)	(99,9)	1 432 100	1 432 100	1 304 195
criminels						
Politiques, programmes	4 274 900	801 500	23,1	3 473 400	3 450 500	1 566 551
de justice et organismes						
Services juridiques	1 000	(216,000)	(99,5)	217 000	217 000	199 562
Services aux tribunaux	7 471 200	(24,893,200)	(76,9)	32 364 400	9 324 500	10 222 939
Victimes et personnes	1 000	(87,200)	(98,9)	88 200	88 200	87 294
vulnérables						
Total, y compris	11 750 100	(25,834,800)	(68,7)	37 584 900	14 522 100	13 398 035
mandats spéciaux						
Moins : Mandats	-	-	-	-	-	-
spéciaux						

Total à voter – Actifs de	11 750 100	(25,834,800)	(68,7)	37 584 900	14 522 100	13 398
fonctionnement et biens						035
immobilisés						
Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Total du ministère –						
Actifs de						13 398
fonctionnement et biens	11 750 100	(25,834,800)	(68,7)	37 584 900	14 522 100	035
immobilisés						

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires pour les charges de fonctionnement et d'immobilisations correspondent aux financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2016.

Annexe : Rapport annuel 2015–2016

Réalisations 2015–2016

En 2015–2016, le ministère du Procureur général a réalisé d'importants progrès vers l'atteinte de son objectif consistant à édifier un système de justice novateur, durable et adapté qui inspire confiance au public et fait respecter la primauté du droit.

Modernisation et rationalisation du système de justice

Édifier un système de justice plus accessible

Afin de donner suite à son engagement visant à rendre les services de justice plus simples, abordables et pratiques, le ministère a mis en œuvre un ambitieux programme de modernisation en 2015–2016. Parmi les points saillants de l'exercice, citons les suivants :

Une meilleure protection de l'expression sur les affaires d'intérêt public et de la participation aux affaires publiques : Le 3 novembre 2015, la *Loi de 2015 sur la protection du droit à la participation aux affaires publiques* est entrée en vigueur. La Loi vise à réduire le risque de menaces de poursuites judiciaires contre des citoyens qui s'expriment sur des affaires d'intérêt public. Elle prévoit un processus d'examen accéléré pour permettre aux tribunaux de repérer rapidement les poursuites stratégiques et d'y réagir.

Élargissement du service de dépôt électronique de la Cour des petites créances : Fort du succès du projet pilote, qui a été mené pendant huit mois dans plusieurs régions de la province, le ministère a déployé en avril 2015 son service primé de dépôt électronique de la Cour des petites créances pour les créances d'une somme déterminée à l'échelle de la province.

Accès à l'aide juridique amélioré : Depuis le 1^{er} avril 2015, l'Ontario a haussé de 6 % le plafond qui permet aux personnes d'être admissibles à de l'aide juridique, la deuxième des trois augmentations annuelles de 6 % prévues. Aujourd'hui déjà, grâce à

ces deux premières augmentations, environ 250 000 Ontariennes et Ontariens à faible revenu de plus ont droit à l'aide juridique.

Début de la table ronde du secteur de la justice : Créée au printemps 2015, la Table ronde de la justice de la Procureure générale sert de tribune pour favoriser la communication et la collaboration entre le ministère et les intervenants du système de justice sur des questions concernant l'accès à la justice. Les membres de la Table ronde se sont réunis deux fois en 2015 pour examiner deux grands enjeux liés à l'accès à la justice familiale et pénale, soit la façon de rationaliser le processus des tribunaux de la famille et la meilleure façon d'aider les personnes ayant des troubles de la santé mentale dans le système de justice pénale. Le ministère tiendra compte des précieuses suggestions formulées par les membres pour décider des solutions à mettre en œuvre et des prochaines mesures à prendre.

Début de la consultation ayant trait au droit de la famille : En février 2016, le ministère, en partenariat avec le Barreau du Haut-Canada, a lancé une consultation avec les intervenants et le public pour étudier la possibilité de permettre à des personnes autres que des avocats, comme les parajuristes, les commis aux services juridiques et les étudiants en droit, d'offrir des services juridiques liés au droit de la famille. L'honorable juge Annemarie E. Bonkalo, de la Cour de justice de l'Ontario, a été nommée pour diriger la consultation et l'examen subséquent.

Accès amélioré aux services de justice en français : En mai 2015, le ministère et les juges en chef de l'Ontario ont lancé un projet pilote d'au moins une année. Le projet permettra aux usagers des tribunaux de recevoir des services en français, en temps opportun et de façon intégrée, dès l'instant où ils entrent au palais de justice d'Ottawa. Il réduira également les difficultés auxquelles peuvent se heurter les justiciables, les avocats et autres utilisateurs francophones du système judiciaire ontarien à Ottawa. Il servira aussi à déterminer les pratiques exemplaires permettant d'améliorer l'accès à la justice en français pour la population ontarienne.

Nouvelle division pour diriger les efforts de modernisation : En février 2016, la Division de la modernisation a été créée pour diriger l'élaboration, la mise en œuvre et l'intégration stratégiques des initiatives de modernisation du ministère, en s'employant à moderniser la prestation des services au public. Afin de faciliter le travail de cette nouvelle division, trois secteurs de programmes du ministère qui, à l'heure actuelle, travaillent en étroite collaboration, seront transférés à la nouvelle division, soit le Bureau de l'innovation, le Comité de modernisation du système de justice pénale de la Cour de justice de l'Ontario et la Direction de l'analytique.

Amélioration des services et des mesures de soutien pour les victimes de violence et de harcèlement à caractère sexuel

En 2015–2016, le ministère a travaillé avec les partenaires du secteur de la justice à l'élaboration de programmes et d'initiatives visant à rendre le système de justice ontarien mieux adapté aux besoins des victimes et à encourager plus de victimes à déclarer les agressions sexuelles.

Projet pilote pour des services de conseils juridiques indépendants : Le ministère élabore un programme pilote visant à fournir des conseils juridiques gratuits aux victimes d'agression sexuelle. Le projet pilote sera lancé au printemps 2016 et durera deux ans. En mars 2016, le ministère a commencé à recruter des avocats qui participeront au programme à titre de conseillers juridiques indépendants.

Nouveaux fonds pour les centres d'aide aux victimes d'agression sexuelle : En septembre, l'Ontario a augmenté le financement de base accordé aux 42 centres d'aide aux victimes d'agression sexuelle de la province de 1,75 million de dollars par an afin de leur permettre d'améliorer les services offerts aux survivants d'actes de violence sexuelle.

Formation des procureurs améliorée : Pour veiller à ce que les affaires d'agression à caractère sexuel soient traitées de façon aussi équitable, efficace et cohérente que possible, le ministère a créé le Groupe consultatif de lutte contre la violence à caractère sexuel à l'automne 2015. Ce groupe composé d'experts a été invité à faire part de ses pratiques exemplaires et à créer des outils de formation et de sensibilisation utilisés dans le cadre de poursuites pour violence sexuelle.

Élimination de la période limite pour les procédures civiles et les demandes d'indemnisation : En 2015–2016, le ministère a également dirigé les travaux liés aux deux modifications législatives qui ont été adoptées le 8 mars 2016 :

- élimination de la période limite pour toutes les procédures civiles fondées sur des agressions sexuelles, et, dans certains cas, d'inconduite sexuelle ou d'agression, pour que les survivants puissent engager leurs poursuites civiles au moment de leur choix;
- élimination de la période limite dont disposent les survivants d'agression sexuelle ou de violence familiale pour présenter une demande d'indemnisation à la Commission d'indemnisation des victimes d'actes criminels.

Mieux répondre aux besoins des peuples autochtones

En avril 2015, le ministère a créé la Division de la justice pour les Autochtones, dirigée par la sous-procureure générale adjointe, Kimberly Murray. Cette nouvelle division a été créée pour donner suite aux recommandations de l'ancien juge de la Cour suprême, Frank Iacobucci, dans son rapport intitulé La représentation des Premières Nations sur la liste des jurés en Ontario.

Amélioration de l'efficacité du système de justice

En 2015–2016, le ministère a poursuivi ses efforts visant à rendre le système de justice le plus efficace possible, tout en continuant à offrir des services de haute qualité au public.

Faits saillants :

Groupe de travail sur la lutte contre la fraude grave et rapports connexes : En 2015, la procureure générale a reçu le rapport final du Groupe de travail sur la lutte contre la fraude grave, dirigé par l'honorable Stephen Goudge, qui contenait des recommandations concernant un modèle à long terme pour mener des enquêtes sur les fraudes et intenter des poursuites avec efficacité en Ontario, qui se concrétisera par la création du Bureau de la lutte contre la fraude grave. Le ministère étudie actuellement le rapport pour déterminer quelles seront les prochaines étapes de la mise en œuvre du Bureau de la lutte contre la fraude grave. Les prochaines étapes devraient être annoncées en 2016.

Consultation sur les services d'exécution en matière civile : L'Ontario a commencé à étudier la possibilité d'offrir des services d'exécution en matière civile par l'intermédiaire d'un organisme d'application délégataire ou d'un fournisseur de service local plutôt que d'agents publics d'exécution des actes de procédure. L'objectif est de mettre en place un processus plus rapide et plus efficace de l'exécution des ordonnances des tribunaux, qui donne accès à un plus grand nombre d'agents d'exécution en plus de réduire les coûts.

Transformation du groupe de tribunaux décisionnels : Afin d'améliorer et de rationaliser les services offerts aux clients et de faciliter la collaboration entre ses 18 tribunaux, le ministère travaille à regrouper les tribunaux décisionnels de Toronto qui se classent dans certaines catégories dans un immeuble du gouvernement situé au 25,

rue Grosvenor, à Toronto. Le regroupement devrait faciliter la collaboration entre les tribunaux du groupe ainsi que le partage des ressources et de l'expertise.

Loi de 2015 sur le renforcement et l'amélioration de la gestion publique: En décembre 2015, la *Loi de 2015 sur le renforcement et l'amélioration de la gestion publique* a été adoptée. La Loi comprend un certain nombre de modifications mineures, mais néanmoins importantes, pour améliorer l'efficacité et la souplesse du gouvernement, y compris des modifications apportées à la *Loi sur le droit de la famille* et à 14 autres lois. Ensemble, ces modifications faciliteront les choses pour les familles et les entreprises grâce à la modernisation des processus du gouvernement et à la création de systèmes simplifiés.

Construction de notre infrastructure des palais de justice : En 2015–2016, le ministère prévoit dépenser 80,25 millions de dollars en projets d'immobilisations pour renforcer le système de justice. Bon nombre de grands projets de construction et de rénovation de palais de justice ont atteint des jalons en 2015–2016, y compris l'agrandissement du palais de justice A. Grenville et William Davis, à Brampton, qui a débuté en janvier 2015. Les travaux de planification se sont également poursuivis relativement à la construction d'un nouveau palais de justice moderne et accessible au centre-ville de Toronto, qui regroupera plusieurs tribunaux établis dans la ville. Le regroupement de programmes et de services de justice devrait réduire les coûts liés au fonctionnement et aux locaux, augmenter l'efficacité de l'administration des tribunaux et permettre de mieux répondre aux besoins de la communauté.

Élaborer et maintenir en poste une main-d'œuvre qualifiée et motivée

Afin d'appuyer sa priorité stratégique consistant à accroître la main-d'œuvre qualifiée et motivée nécessaire à l'exécution de son mandat, le ministère s'efforce de développer le leadership, les compétences en gestion et les compétences professionnelles des employés. En 2015, la Stratégie du MPG pour la gestion du talent a été établie pour favoriser l'avancement professionnel des employés, appuyer les groupes sous-représentés dans les postes de leadership et répondre aux besoins en matière d'avancement à tous les niveaux de l'organisme en favorisant le perfectionnement des employés en poste et des successeurs potentiels.

Promouvoir l'obligation de rendre des comptes et l'optimisation des ressources

Initiative pour un gouvernement ouvert : En 2015, afin d'appuyer l'Initiative pour un gouvernement ouvert de l'Ontario, le ministère a élaboré un plan d'action visant à promouvoir des processus et des renseignements plus transparents et plus accessibles, tout en offrant de nouvelles occasions aux membres du public de mobiliser le ministère relativement à des questions qui les touchent.

Principales réussites :

- publication de 19 séries de données sur le site Données publiques de l'Ontario (p. ex. données sur les palais de justice, données sur les victimes d'actes criminels et statistiques concernant le droit de la famille);
- mise sur pied d'un groupe de travail interorganisationnel chargé de promouvoir une culture d'ouverture et de transparence au sein du ministère.

Autres grandes initiatives

Examen indépendant du programme d'analyse capillaire de Motherisk et Commission Motherisk : En novembre 2014, la procureure générale a nommé Susan Lang, ancienne juge de la Cour d'appel de l'Ontario, pour diriger l'examen indépendant du programme d'analyses capillaires de Motherisk. En décembre 2015, la juge Susan Lang a remis son rapport au ministère et a conclu que la méthode d'analyse des mèches de cheveux par immunoessai biochimique utilisée par Motherisk de 2005 à 2015 était inadéquate et peu fiable dans le cadre de poursuites criminelles ou liées à la protection de l'enfance et que le laboratoire ne répondait pas aux normes internationales reconnues dans le domaine judiciaire. Sur sa recommandation, la procureure générale a mené un deuxième examen de l'utilisation de preuves recueillies par les analyses capillaires réalisées par le laboratoire dans le cadre d'affaires liées à la protection de l'enfance. En décembre 2015, la juge Judith Beaman a été nommée pour diriger cet examen.

Examen de la *Loi sur le privilège dans l'industrie de la construction* : En février 2015, le ministère a lancé un examen par des experts de la *Loi sur le privilège dans l'industrie de la construction* qui comprendra l'évaluation de la question des paiements dans le secteur de la construction. L'Ontario a mandaté l'avocat Bruce Reynolds pour diriger l'examen, qui a été commandé en réponse aux préoccupations des intervenants concernant la promptitude des paiements et l'efficacité du règlement des différends dans l'industrie de la construction, comme encourager le paiement rapide des services et des matériaux et assurer la répartition équitable du risque lié aux paiements.

Tableau 3: Dépenses ministérielles 2015-2016

Dépenses ministérielles 2015-2016	
	Dépenses ministérielles (\$) 2015-2016
Fonctionnement	1 702 779 468
Immobilisations	71 861 200
Effectif (au 29 février 2016) *	7 873,17

Perspectives provisoires 2015-2016, ministère du Procureur général (Le sous-poste Redressements de consolidation est exclu) (redressées)

** Ressources humaines – Ministère du Procureur général*